



Compte-rendu du conseil municipal du 21 novembre 2018

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 9 octobre 2018 à 15 voix sur 15 présents.

Objet : Contrat de prestations de service avec la SACPA

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de contrat de Prestations de Service de la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) concernant :

- la capture et la prise en charge des animaux divagants
- la capture, la prise en charge et l'enlèvement en urgence des animaux dangereux
- la prise en charge des animaux blessés, et leur transport vers la clinique vétérinaire partenaire,
- le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par l'équarisseur adjudicataire
- la gestion du Centre Animalier
- des informations en temps réel sur l'activité de la fourrière.

Monsieur le Maire présente le coût de la prestation qui s'élèverait à 0.911 € HT par habitant et par an soit un total annuel de 1263,56 € hors taxe.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Adopte à l'unanimité.

OBJET : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de l'avancement de grade d'un fonctionnaire, il convient de supprimer et créer l'emploi correspondant. Le Maire propose à l'assemblée : La création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet relevant de la catégorie C à compter du 25 novembre 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire, de modifier comme suit le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

EMPLOI	GRADES ASSOCIES	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Secrétaire	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	0	1	TC

OBJET : Création d'un poste d'adjoint d'animation de 24 heures.

Le Maire informe l'assemblée : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu de la réorganisation du travail d'animation, il convient de créer l'emploi correspondant. Le Maire propose à l'assemblée : La création d'un emploi d'Adjoint d'animation de 24 heures relevant de la catégorie C à compter du 01 décembre 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, d'adopter à l'unanimité la proposition du Maire, de modifier comme suit le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

EMPLOI	GRADES ASSOCIES	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
animateur	Adjoint territorial de classe d'animation de 2ème	C	0	1	24 h 00

AFFAIRES SCOLAIRES

Le premier conseil d'école a eu lieu le 6 novembre.

- Rappel du règlement intérieur
- Présentation des parents élus
- Effectifs de 162 enfants mais 2 vont partir avant la fin 2018. Il y a 27 élèves en moyenne répartis sur 6 classes
- Les exercices de PPMS sur l'intrusion et alerte incendie ont eu lieu et tout s'est bien passé.
- Projet d'école : amélioration des résultats en termes de compétence/participation des enfants aux animations de secteur/réponse aux difficultés scolaires.
- Plan d'équipement numérique : possibilité d'obtenir une subvention de 50 %. Une demande de subvention a été déposée
- Travaux : participation aux commémorations du centenaire/projet d'école sur l'astronomie/spectacle au sémaphore en musique et chansons
 - Les CP vont travailler avec un auteur
 - Les CE1 à CM2 vont travailler sur un projet théâtre avec l'intervention d'un comédien
- **Périscolaire** : permanence du 19 octobre en mairie de la commission école. Une seule famille s'est présentée. Cela signifie qu'il n'y a pas de difficulté.

Garderie : 23 enfants ne sont pas venus alors que seulement 3 familles avaient prévenu. Idem **cantine** : des enfants ne se présentent pas et les familles n'ont pas prévenu.

- **Ateliers** : période Toussaint et Noël sont quasi complets : cirque et petites mains créatives. A venir, Kung fu et Néocelle.

- **Repas de Noël** : le 20 décembre 2018. Deux services distincts et 1 animation cinéma avec ticket d'entrée, pop-corn, diffusion de courts métrages. Un sachet de clémentine et papillotes sera remis aux enfants.

TRAVAUX VOIRIE

- Passerelle de la Charinas : travaux de terrassement finis. La passerelle doit être livrée le 17 décembre.
- Coquillonne : élargissement en cours. Le busage des fossés suivra.
- Fibre optique : travaux en cours
- Numérotation : livraison des plaques fin novembre. La pose sera réalisée dès réception. Un courrier sera adressé à chaque habitation avec le certificat d'adressage, le nouveau plan de la commune et les demandes à effectuer.

COMPTEUR LINKY

Pose en octobre 2019.

DECORATION VITRINES

Une peintre sur vitrine a travaillé à la décoration des vitrines du village. La commune prendra en charge 50% de la dépense et les commerçants 50 %.

RECOURS LOTISSEMENT COMPOSTELLE 2

25/11 : clôture de l'instruction (aucune pièce ne peut être apportée au dossier).
Le Tribunal Administratif se prononcera fin 2018 ou début 2019

CCAS

COLIS

- Miel KOCH - jus de pommes de la Coccinelle – 2 terrines de chez Pascal Cruché – papillotes – confitures de chez la petite ferme des Vitoz.
 - Sacs décorés par Fabienne Fleury
 - Cartes de vœux réalisées par les enfants de la garderie
 - Petits fours de chez Villard pour les personnes en maison de retraite
- Préparation des colis : le mardi 11 décembre à 19 h.
Distribution des colis : le samedi 15 décembre 18

REPAS DU CCAS DU 19 FEVRIER 2019

- Animation de 2018 reconduite en 2019
- Repas sur le thème des 4 saisons réalisé par christophe DEVIDAL
- Le gibier a été donné par l'ACCA.

TELEALARME

Monsieur André PEYRET cessera l'activité téléalarme en janvier 2019. Jacqueline FIGUET s'en chargera seule, voire avec Jean-Michel SEGUI 1 fois par mois. Le conseil municipal remercie Monsieur André PEYRET pour son dévouement pendant des nombreuses années.

PROJET PLACE

Jeudi 15 novembre, une rencontre avec le CAUE pour mener une réflexion sur l'église, les bâtiments communaux (local technique et la Cure) et le local de la CUMA.

Il est décidé de lancer un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux sur l'église, ainsi qu'un appel pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux du futur local technique communal (Local CUMA).

CENTENAIRE 14-18

4 jours de pleine réussite tant au niveau du nombre de visiteurs que des commentaires très positifs reçus. L'exposition a été très appréciée. Les dépenses totales s'élèvent à 2 500 € sur les 3 000 € budgétés.

CIEM

194 élèves (adultes et enfants) dont 23 pour Assieu dont 16 enfants. L'effectif total est à la hausse depuis 2016.

Le bureau du CIEM a été renouvelé. Madame Catherine POMMIER est la nouvelle présidente et Madame BAILLY la nouvelle trésorière.

MICRO CRECHE

Deux habitantes d'Assieu ont lancé une enquête pour une crèche privée nécessitant un accord de la commune. Le Conseil émet de grandes réserves étant donné la prise prochaine de compétences « petite enfance » de la CCPR, la baisse démographique sur le village, la présence de nombreuses assistantes maternelles sur le village et la halte-garderie de Saint Romain de Surieu.

AGENDA

- Vendredi 14 décembre à 19 h vœux du personnel communal

Fin de séance à 23h45
Prochain Conseil Municipal : 17 décembre 2018 à 20h00